



Prévention/Sécurité/Qualité de vie au quotidien des Juvignacois

Marches exploratoires 2023 - Quartier des Constellations - Juin 2023

Contribution des marcheurs / arbitrages de la Municipalité

LA RUE DE LA VOIE LACTEE

Les contributions recueillies lors des marches exploratoires et des échanges avec les marcheurs mobilisés	Les arbitrages de la Municipalité			
	Déjà en place	Va être réalisé	Va être étudié	N'est pas retenu
<p>Accessibilité universelle</p> <p>« Faciliter davantage la circulation des personnes en fauteuils roulants ; en retirant les poteaux au niveau des passages piétons (qui rendent l'accès difficile aux personnes à mobilité réduite par exemple) »</p>		<p>Les potelets centraux vont être déposés afin de faciliter la circulation notamment des personnes des fauteuils.</p> 		
<p>Partager autrement un espace public apaisé</p> <p>« Installer un passage piéton et un ralentisseur à la sortie/entrée du parking sur la voie lactée ».</p>		<p>La création d'une traversée piétonne afin d'accompagner les « lignes de désirs » qui marquent les itinéraires naturels privilégiés par les piétons.</p> 		<p>D'expérience, le « ralentisseur » ne constitue pas une réponse pertinente notamment parce qu'il occasionne du bruit pour le voisinage.</p> <p>A JUVIGNAC, de surcroît, un chauffeur de bus franchit en moyenne 280 fois par jour un ralentisseur ! Mal de dos, casse sur les bus, inconfort des passagers.</p>
<p>« Décorer la piste cyclable (afin de la rendre plus visible qu'avec les couleurs actuelles) »</p> 	<p>La colorisation des pistes cyclables est en général destinée aux zones de conflits telles que les carrefours.</p>	<p>La ville et la métropole augmenteront le nombre de pictogrammes en résines qui jalonnent actuellement cet itinéraire.</p> 		
<p>Promouvoir la sécurité routière</p> <p>« Installer un radar pédagogique »</p>				<p>Afin d'être efficaces, les radars doivent être déployés stratégiquement.</p> <p>A l'appui de campagnes de mesure de vitesses, conjuguée à la densité du trafic, la ville fait le choix de déployer en 2024, 4 radars pédagogiques sur 4 axes jugés prioritaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'avenue de FONTCAUDE 2. L'avenue Anna PAVLOVA 3. L'allée des Thermes 4. Les allées de l'Europe



	<p>« Installer un panneau « cédez-le-passage » au croisement de la rue de la Voie Lactée et de la rue Neptune »</p>				<p>Le régime de priorité à droite pour les automobilistes sortant de la rue Neptune a sciemment été instauré dans le but de faire ralentir les voitures circulant en descente, sur la voie Lactée.</p>
<p>Améliorer la propreté</p>	<p>« Placer des poubelles le long de la voie. »</p>	<p>Au cours de l'été 2022, la Ville et la Métropole ont déployé au sein du quartier, une quinzaine de poubelles supplémentaires.</p>	<p>La poursuite de ce déploiement est légitime notamment le long des itinéraires piétons. Des poubelles seront implantées le long de la voie Lactée.</p>		
<p>Mieux signaler</p>	<p>« Ajouter des panneaux en haut et en bas de la voie afin d'indiquer la place du soleil, le parc Saint Hubert, les commerces, ... »</p>	<p>Depuis 2019, soucieuse de limiter la prolifération des panneaux de signalisation et/ou publicitaire qui encombre les trottoirs et dégrade le cadre de vie, JUVIGNAC finance et déploie un dispositif de « réglettes » dénommées qui ont pour objet de guider l'usager vers un commerce ou un équipement situé à proximité.</p>		<p>L'opportunité de renforcer la signalisation sur le secteur du Parc Saint-Hubert et des commerces de la place du Soleil va être étudiée.</p>	